



# snipat

Syndicat Indépendant  
des agents du ministère de l'Intérieur

RÉFORME DE LA POLICE NATIONALE

## DES OCCASIONS MANQUÉES

À l'occasion de la présentation au CSA RPN des projets de décret et arrêté relatifs à l'organisation de l'administration centrale de la Police Nationale, le SNIPAT a notamment mis en avant quatre points qui sont **tout autant d'occasions manquées pour aboutir à une véritable réforme ambitieuse.**

1. **Sur la DRH Finances et Soutiens**, il est regrettable de parler de pré-gestion, et non pas uniquement de gestion ce qui correspondrait véritablement à la dynamique souhaitée par le ministre en matière de gouvernance police.
2. **Sur l'Académie de Police**, préciser qu'elle s'occupera de tous les personnels "travaillant pour la Police Nationale " et pas uniquement "de la Police Nationale" éviterait une confusion souvent excluante pour les PATS. Une précision qui est d'ailleurs bien présente lorsqu'il s'agit des contraintes... (code de déontologie, Aportt avec astreintes, travail de nuit ...)
3. **Sur la Police Scientifique**, les autorités fonctionnelle et hiérarchique, entre SP, PJ et SNPS ne sont pas claires... et les réponses à ce sujet se font attendre. Ne pas avoir étudié la création d'une filière métier des sciences forensiques où chaque direction participerait à un "Conseil Scientifique" est une erreur.
4. **Un adjoint au DGPN dédié aux PATS**, qui regroupent pas moins de 14 corps, aurait dû être nommé. Cela n'aurait pas paru extravagant et aurait même été de bon augure dans le cadre des gros chantiers en cours (accélération de la substitution, assistants d'enquête, garde frontières, statut police scientifique...).



### Syndicat d'initiatives et de propositions

Relire les anciens PV des comités techniques ministériels et réseau Police Nationale permet pourtant de constater que le SNIPAT a souvent raison en avance...



**DES ERREURS QU'IL FAUDRA  
UN JOUR RATTRAPER !**